Jean Brouste

Église Saint-Pierre de Genens

MONUMENT HISTORIQUE

Éditions Feuille à feuilles

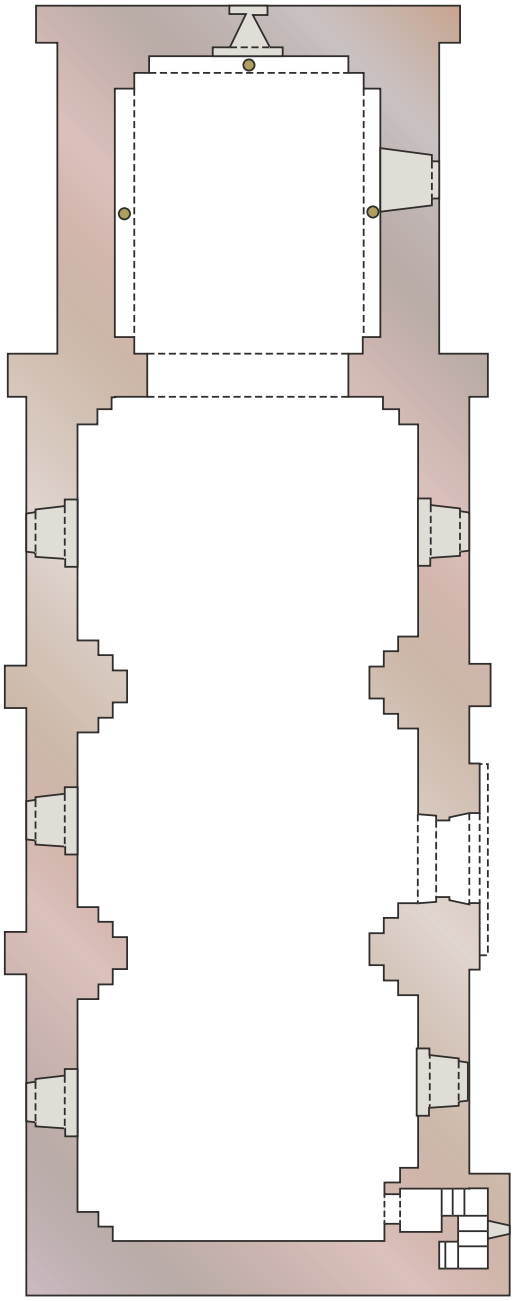

Plan levé en mai 2005 par MM. James Addis et Norval white, architectes

« Le voyageur, touriste ou archéologue qui vient visiter la petite ville si pittoresque de Montréal, ne doit pas s'en retourner sans avoir vu les belles ruines de l'église romane de Genens. Genens est situé à deux kilomètres environ, au midi de Montréal, dans un vallon solitaire, au-dessus d'une sorte de terrasse dominant le ruisseau de la Bourdette, renommé pour ses écrevisses. Les ruines sont entourées de chênes séculaires, aux troncs noueux, formant par leurs branches nombreuses et entrelacées un endroit frais et délicieux. »

L. Mazéret
Bulletin de la société archéologique du Gers
(1er octobre 1900)

L'église de Genens, construite pendant la seconde moitié du XIIe siècle, se distingue de la plupart des monuments de cette époque en Gascogne par l'homogénéité, la sobriété et la qualité de sa construction.

On ne voit pas de traces du bâtiment qui l'a sans doute précédée. Son édification semble bien s'être faite d'un seul jet, sans remaniement ultérieur. Partiellement ruinée au début du XIXe siècle, nulle restauration intempestive n'en a modifié la physionomie. Les tailleurs de pierre qui l'ont édifiée en moyen appareil d'une robuste beauté ont laissé les traces de leur maîtrise : layures obliques nettes et régulières, nombreuses « marques de tâcherons » soigneusement gravées (lettres, spirales, crosses, roues rayonnées) ; ces signes, qui ne se trouvent que dans un petit nombre d'églises romanes du XIIe siècle, sont toujours un indice de qualité.

Le plan est simple : deux rectangles accolés, l'un pour la nef (18 mètres sur 7 en dimensions intérieures), l'autre pour le sanctuaire (6 mètres 50 sur 5 mètres 50). À l'angle sud-ouest de la nef, s'élève une tourelle carrée de 2,5 mètres de coté dans laquelle se loge l'escalier à noyau carré qui menait aux combles (l'embrasure de la porte qui y donnait accès est encore en place) et au clocher détruit. Pas d'abside semicirculaire mais un austère chevet plat, ni chapelle latérale ni transept, mais un unique vaisseau divisé en trois travées par des pilastres sur dosserets.

De cette scansion simple et vigoureuse, presque brutale dans la lumière zénithale que la voûte détruite il y a deux siècles n'occulte plus, se dégage une impression de monumentalité qui excède les dimensions de l'édifice.

Concourt aussi à cet effet la surprenante élévation du sanctuaire sur trois niveaux séparés par des corniches et couronnés d'une belle voûte en berceau brisé culminant à 10,85 mètres au dessus du dallage. Selon un érudit local de la fin du XIXe siècle, L. Mazéret, qui fut instituteur à Gondrin, on pouvait encore constater de son temps que la nef était plus haute que le choeur, ce qu'implique sa plus grande largeur, mais les murs, que ne protégeaient plus ni voûte ni toiture, se sont érodés au fil des décennies.

On voit, dans d'anciennes photographies, qu'une abondante végétation arbustive prospérait sur les assises supérieures, contribuant

à desceller les pierres déjà fragilisées par la pluie et le gel. Les importants travaux entrepris après 2006 pour reconstituer et protéger les arases ont mis fin à cette lente mais inexorable dégradation.

On pénètre dans l'église par un portail qui s'ouvre sur le mur sud de la deuxième travée. Jean Cabanot, dans son ouvrage sur la Gascogne romane, le décrit ainsi : « De forme très simple, il offre un décor de grande qualité. Les piédroits à arête vive sont surmontés d'impostes ornées de roses ou de palmettes au dessin à la fois vigoureux et recherché : on notera surtout la manière dont les lobes médians des palmettes viennent s'enrouler à leur extrémité autour des tiges minces qui les encadrent. Au dessus, une des trois voussures est décorée d'une torsade. Au centre, le tympan constitue la pièce maîtresse de cet ensemble : il reprend le thème du chrisme, si fréquemment employé depuis le haut Moyen Age sur les deux versants des Pyrénées, mais il le traite d'une façon particulièrement décorative, tout en s'inspirant fortement de l'antique ; comme il est en outre en marbre et qu'il s'adapte mal à son emplacement, on a voulu en faire une oeuvre fort ancienne. En fait, s'il a certainement été taillé dans une plaque remployée, il est sans aucun doute contemporain de l'église, car à ses archaïsmes sont associés bien des détails fort évolués. On notera ainsi les deux boucles symétriques transformant le rhô en un phi, les branches du chi terminées par un noeud d'entrelacs évasé comme parfois des initiales de manuscrits, la tige transversale qui dessine une croix avec la hampe du rhô, le dessin très heureux de l'alpha, de l'oméga, du S, enfin les festons de la bordure supérieure et ceux des côtés. Plus ornés et séparés par une baguette, ces derniers sont disposés en deux rangs alternés rappelant les imbrications de la basse Antiquité. Aux deux extrémités, les lettres SCS P évoquent saint Pierre, le patron de l'église ; au-dessous, une belle inscription rappelle : vere non est hic alivd nisi domvs dei et porta SC [ta] celi. Le texte, tiré de la Genèse, 28,16-17, avait été repris dans la cérémonie de consécration des églises et dans la messe et l'office de la dédicace. » Selon la Bible de Jérusalem, ce verset peut se traduire ainsi : En vérité, ce n'est rien de moins qu'une maison de Dieu et la sainte porte du ciel.

LE CHRISME

Dans d'anciens opuscules, le chrisme de Genens a donné lieu à d'étranges spéculations et beaucoup de visiteurs s'interrogent sur sa signification. On a voulu y voir une œuvre carolingienne, voire wisigothique, et lui donner une signification ésotérique. Le chrisme, composé des deux premières lettres du mot grec χριστος (Christ), χ (chi) et ρ (rhô) entrelacées en monogramme, a été adopté très tôt par l'église primitive. Au cours des siècles, il s'est enrichi de diverses adjonctions, notamment de l'alpha et de l'oméga, première et dernière lettres de l'alphabet grec, symbole de totalité que saint Jean met dans la bouche du Christ : « Je suis l'Alpha et l'Omega, dit le Seigneur Dieu. » (Apocalypse 1-8). À Genens, on trouve A (alpha majuscule) et ω (oméga minuscule) ce qui est habituel depuis le Ve siècle. Le tome 10 du

Corpus des inscriptions de la France médiévale recense près de 300 chrismes en Gascogne, sans prétendre être exhaustif. Ils sont particulièrement nombreux dans les Hautes-Pyrénées, le Gers et les Pyrénées-Atlantiques. En quasi-totalité, ils peuvent être datés des XIe, XIIe et XIIIe siècles. Plus de la moitié d'entre eux ornent des tympans (128) ou sont gravés sur des linteaux (20).

Dans la plupart des exemplaires connus, on relève la présence d'un S, enroulé autour de la hampe du P, qui a été considéré soit comme la dernière lettre de χριστος, soit comme l'initiale de Spiritus, soit celle du grec σοτερ ou du latin Salvator, voire comme un serpent stylisé. De même, la barre qui traverse la hampe du P est fréquente dans les chrismes de la région. Certains y voient une évocation du bras horizontal de la Croix, mais d'autres auteurs l'interprètent comme un simple signe (tilde) indiquant qu'il s'agit d'une abréviation. On remarque que les S verticaux de chaque côté du chrisme sont également barrés, précisant qu'il s'agit aussi d'une abréviation : SCS P pour Sanctus Petrus. Il n'est pas rare non plus que les lettres s'évasent à leur extrémité. Elles peuvent se terminer en triangle, en fourche, en palmette, plus rarement en entrelacs, comme à Genens et au musée des Augustins à Toulouse (chrisme provenant de l'église des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem) ou à l'église Sainte-Marie de Saint-Lary-Soulan. L'adjonction d'une deuxième boucle au rhô est en revanche moins fréquente, mais on en trouve un autre exemple non loin de là, à Labarrère (église de Torrebren). À Genens, plutôt qu'un simple doublement de la boucle, c'est tout le rho qui est reproduit en miroir car il y a bien deux hampes.

Le chrisme de Genens n'a donc rien d'insolite. Ciselé dans une plaque de remploi en marbre de la même provenance, probablement, que les colonnettes et les chapiteaux du chœur, il est en revanche remarquable par l'harmonie de la composition et la qualité de l'exécution. C'est certainement l'un des plus beaux de ceux qui ont été sculptés à l'époque romane des deux côtés des Pyrénées. Cette exceptionnelle qualité a été depuis longtemps reconnue : le chrisme de Genens a été classé monument historique le 5 décembre 1908.

La qualité des sculptures du portail confirme bien que non seulement d'habiles tailleurs de pierre mais aussi de bons sculpteurs ont œuvré sur ce chantier. Or, à l'intérieur du vaisseau, on ne trouve plus la moindre sculpture contemporaine de sa construction : les seuls éléments décoratifs sont les trois chapiteaux antiques en marbre blanc-bleu qui surmontent les trois colonnes en griotte rouge et verte de Sarrancolin, elles aussi remployées, de l'arcature du chœur. Dans la nef, dosserets et pilastres se superposent pour former une puissante série de ressauts à angle vif. Alors que dans la plupart des édifices de la même époque, les arcs doubleaux sont soutenus par des colonnes engagées, on ne voit ici que de larges pilastres, sans moulures ni chanfreins, qui étaient probablement couronnés par de simples tailloirs, comme on en voit encore à la base de l'arc triomphal. De ce fait, la nef a quelque chose d'intemporel : si elle était en béton au lieu d'être en pierre, on pourrait la croire œuvre contemporaine. Cette sobriété est tout aussi manifeste dans le traitement du chevet : les belles arcades aveugles en plein cintre, la fenêtre axiale largement ébrasée et l'oculus qui la surmonte, tout exalte la même pureté des lignes que ne brouille aucune ornementation. Cet édifice atypique pourrait être résumé ainsi : trois colonnes et trois chapiteaux antiques précieusement conservés et habilement enchâssés dans une épure architecturale d'esprit cistercien.

Saint-Pierre de Genens n'est ni une rustique bâtisse un peu fruste et maladroite, ni un imposant édifice citadin ou conventuel : subtil équilibre entre ambition et simplicité, il témoigne d'une sorte de dignité un peu austère enracinée dans un grand sens de la continuité historique.

FACÉTIES ROMANES

Certains tailleurs de pierre ont-ils jugé que le décor de l'ouvrage était vraiment trop austère ? Ils se sont plu à transformer quelques unes des boules des corniches du chœur en masques ou en petites têtes animales. Les oreilles pointues excèdent le contour sphérique des boules, ce qui prouve qu'elles ont été taillées ainsi dès l'origine.

D'aucuns n'ont pas manqué d'y déceler une intention plus ou moins ésotérique. Rien ne fonde de telles hypothèses. On peut les rapprocher, plus simplement, des figurines chimériques ou caricaturales que bien des copistes médiévaux ont dessinées dans les marges de leurs manuscrits.

HISTORIQUE

L'histoire de la paroisse de Genens plonge ses racines dans les premiers siècles de notre ère qui ont vu l'implantation du christianisme dans notre région : dès 314 un évêque et diacre d'Eauze est mentionné. On s'est longtemps appuyé, pour l'affirmer, sur la célèbre « charte de Nizezius », qu'on datait de 680 et qui détaillait une très importante donation faite à l'abbaye de Moissac par un certain Nizezius et sa femme Irmitrudis, mais des historiens ont récemment conclu qu'il s'agissait d'un faux forgé par les moines de l'abbaye pour justifier leurs revendications territoriales. Une étude approfondie a, en effet, montré que l'essentiel du texte, compte tenu notamment du vocabulaire employé, ne peut pas être antérieur au Xe siècle, mais cela n'enlève pas tout intérêt à ce parchemin, car les faussaires ont manifestement utilisé pour le rédiger des textes authentiques d'époques antérieures. Parmi les domaines mentionnés figurent les *villae* de Saviniago et de Ginningus dans le pagus d'Elusa (Eauze). L'identification de ces deux toponymes avec Séviac et Genens est aujourd'hui généralement admise, grâce notamment à l'étude des anciens pouillés. On peut donc en conclure qu'une *villa* romaine avait bien existé sur le site de Genens et que des chartes la mentionnant subsistaient encore dans des archives monastiques au début du second millénaire.

COLONNES ET CHAPITEAUX DE REMPLOI

Montréal est situé à 15 km d'Eauze, l'antique Elusa, qui fut la capitale de la Novempopulanie, c'est-à-dire de tout le pays entre Garonne et Pyrénées, et le siège de l'un des premiers évêchés des Gaules. Dans les environs de ce centre régional furent construites de nombreuses et riches *villae*. Sur le seul territoire de la commune de Montréal, les fouilles ou les sondages archéologiques ont révélé la présence de plus de quinze sites gallo-romains. Séviac est le plus connu d'entre eux mais on peut noter également Le Glézia où, à la fin du XIXe siècle, plusieurs mosaïques ont été découvertes dont une représente le dieu Océan entouré d'une frise de dauphins qui rappellent celui de Genens. Bien d'autres sites restent à fouiller. Les *villae* d'Aquitaine comportaient le plus souvent des galeries à colonnade : celle qui entourait la cour intérieure de Séviac représentait à elle seule une longueur déployée de 120 mètres ! Or les fouilles n'ont permis de retrouver qu'un très petit nombre de colonnes. Vers la fin du Ve siècle, donc à l'époque où la plupart des *villae* ont été détruites, l'évêque de Limoges, Ruricius, écrivit à son collègue d'Eauze, Clarus, pour le remercier de lui avoir fait parvenir des colonnes avant l'hiver. Il précisait qu'il renverrait après Pâques les attelages qui avaient servi à leur transport et ajoutait que dix autres colonnes lui seraient nécessaires. Certains historiens en ont conclu que l'évêque d'Eauze faisait tailler ces colonnes dans les carrières de marbre des Pyrénées. On est en droit de se demander s'il n'allait pas plutôt se servir dans les vestiges des opulentes demeures qui parsemaient son diocèse.

Le remploi d'éléments de monuments abandonnés a été longtemps une pratique courante. Quoi qu'il en soit, les trois colonnes et les trois chapiteaux de Saint-Pierre ont bien appartenu à une *villa*. Leur petite taille indique qu'il s'agissait d'éléments ne provenant pas d'un portique mais plutôt d'une arcature décorative. Leur matériau – marbre des Pyrénées – comme leur forme – colonnes galbées terminées par l'astragale et chapiteaux dérivés du corinthien – sont tout à fait caractéristiques de l'architecture des *villae* de l'antiquité tardive en Novempopulanie.

D'autres indices confirment cette antique origine. On peut d'abord noter le patronage de saint Pierre. Les historiens considèrent que les vocables de Saint-Pierre et de Saint-Jean-Baptiste ont été attribués aux plus anciens chefs-lieux de paroisses, tandis que Saint-Martin ou Saint-Laurent correspondaient généralement à des chapelles. Plus convaincantes encore sont les preuves archéologiques. Dès le XIXe siècle, des érudits locaux avaient signalé la présence, sur le site de Saint-Pierre, de restes antiques. L. Mazéret, dans une communication à la Société archéologique du Gers, le 1er octobre 1900, évoquait « *les tombeaux romains et gallo-romains que l'on remarque de l'autre côté du nouveau chemin, à environ cinquante centimètres de profondeur, et les nombreux débris de poterie (entre autres un fond d'amphore) que nous avons exhumés dernièrement à peu de distance de l'église.* » Au cours des dernières décennies du XXe siècle, des sondages ont révélé la présence, non seulement de fragments de poteries, mais surtout, à faible profondeur, de pavements en mosaïque (dont un représente un dauphin) qui confirment la présence d'une riche *villa* romaine et c'est très certainement de ce bâtiment que proviennent les trois colonnes et les trois chapiteaux du chœur ainsi que la plaque de marbre où le chrisme a été sculpté. En effet, les bâtisseurs de Genens n'ont utilisé que des matériaux prélevés dans le substratum immédiat (un document de 1408 mentionne d'ailleurs l'existence d'une carrière de pierres à Genens) et il y a tout lieu de penser qu'ils ont également trouvé in situ les éléments de remploi, qui étaient peut-être déjà utilisés dans l'édifice antérieur.

Comme le prouvent les fouilles de Séviac et d'autres *villae* antiques d'Aquitaine, ces demeures patriciennes n'ont pas disparu brutalement au Ve–VIe siècle. Leur splendeur abolie, elles sont restées au centre de domaines ruraux. Leurs imposantes colonnades et leurs luxueuses salles ruinées ont cédé la place à un habitat plus rustique tandis que d'anciens bâtiments résidentiels ont été transformés en lieux de culte chrétiens autour desquels des cimetières ont été aménagés. La fréquente fondation d'églises privées par les propriétaires terriens a été confirmée tant par l'archéologie que par les décisions de plusieurs conciles des VIe et VIIe siècles tentant de régler les conflits entre ces propriétaires et les évêques pour la nomination et le contrôle des desservants. Les

tensions se sont à nouveau exacerbées à partir du XIe siècle avec la réforme grégorienne : la dégradation des mœurs ecclésiastiques a été alors attribuée au mauvais recrutement du clergé en raison de l'intervention des laïcs. Les possesseurs de lieux de cultes furent de plus en plus regardés non comme des bienfaiteurs et de légitimes détenteurs mais comme des usurpateurs. C'est dans ce contexte qu'à la fin du XIe ou au début du XIIe siècle, un certain Santiol de Filartigue fit don de l'église de Genens à l'évêché d'Auch, « avec tout ce que lui-même possédait dans cette église ». Après la mort de Santiol, sa veuve tenta de récupérer cette source de revenus mais, excommuniée, elle dut se soumettre à la volonté épiscopale. On peut considérer que dès lors Genens répondait aux critères généralement retenus pour définir une paroisse: « une circonscription religieuse dépendant du siège épiscopal, pourvue d'un clergé fixe tenant son pouvoir liturgique et sacramentel de l'évêque, et dotée d'un patrimoine et de revenus propres. » De façon significative, c'est peu après ce transfert de propriété que fut entreprise la construction de l'édifice dont nous admirons aujourd'hui encore les superbes vestiges : seule une paroisse bien peuplée et opulente pouvait lancer un programme aussi ambitieux.

La période faste de Genens fut brève. Quelques décennies seulement après l'achèvement de la nouvelle église, un évènement vint bouleverser le contexte local. En 1255, Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, ayant hérité du comté de Toulouse à la mort de son beau-père Raymond VII, décida en effet de fonder, sous le vocable de Montréal, une bastide à la limite ouest de ses nouvelles possessions. La frontière, qui séparait non seulement ses terres de celles du comte d'Armagnac, mais aussi l'évêché d'Agen de celui d'Auch, était matérialisée par un modeste ruisseau qui coule au pied de l'éperon où il était prévu de construire la nouvelle cité. Curieusement, la charte de fondation englobait dans la juridiction de celle-ci non seulement des paroisses situées en Agenais mais aussi, au sud du ruisseau-frontière, celles, comme Genens, qui relevaient de la seigneurie d'Auzan, donc du comte d'Armagnac. Celui-ci, Géraud V, ne vit sans doute pas d'un très bon œil cet empiètement et multiplia les difficultés pour retarder l'exécution du projet qui ne semble pas s'être concrétisé avant la fin du XIIIe siècle. À cette

époque, Montréal, avec tout l'Agenais, se trouvait rattaché à la couronne d'Angleterre en vertu du traité de Paris de 1258, tandis que Genens, comme les autres paroisses du comté d'Armagnac, continuait à dépendre du roi de France. Par la suite, cette situation paradoxale se renouvela ou s'inversa au hasard des péripéties de la Guerre de Cent Ans. En dépit de ces aléas, la nouvelle bastide se développa, et cela, inévitablement, aux dépens des localités environnantes, car sa charte accordait à ceux qui venaient s'y établir des avantages juridiques et fiscaux. Genens, comme les autres paroisses proches de la bastide, vit bon nombre de ses habitants la quitter pour s'établir dans la nouvelle cité et perdit du même coup une large part de ses revenus. Ce fut le début d'un long déclin, dont témoignent plusieurs documents.

En 1545, à la demande du cardinal de Tournon, archevêque d'Auch, François 1er signa une ordonnance imposant une redevance annuelle aux paroisses du diocèse afin de financer le collège d'Auch dont la création venait d'être décidée. Pour déterminer le montant de l'imposition, une mission d'inspection, sous la direction de Me Arnaud Claverie, Conseiller du roi au Présidial de Toulouse, entreprit en octobre 1546 une tournée des paroisses concernées. Arrivée aux abords de Montréal, la commission reçut la déposition de Manaud de Fourteau, membre du conseil de fabrique de l'église de Genens, qui assura que le revenu de la paroisse, consistant uniquement en quelques fagots de lin, ne dépassait guère 6 ou 7 francs bordelais. Compte tenu de cette indigence, Arnaud Claverie exempta cette paroisse de toute contribution.

Une trentaine d'années plus tard, le 10 novembre 1577, Jean Magalone fut nommé curé de Genens. Un acte établi par Me Lasserre, notaire de Gondrin (la paroisse de Genens relevait de l'archiprêtré de Gondrin), relate ainsi la cérémonie de prise de possession : « *Baisement où estoient l'autel, l'armoire du Corpus Christi et du font baptismal, pour ce que le tout est rompeu, n'y a point aussi libre missal, ny cloche pour sonner.* » Ce délabrement a peut-être eu pour origine la troisième guerre de religion (1569-1570) au cours de laquelle les troupes de Gabriel de Montgomery causèrent de grands ravages dans la région, y compris à Montréal et ses environs. Même si c'est le cas, force est de constater que, sept ou huit ans après ces évènements, la paroisse n'avait toujours pas été en mesure de réparer les dégâts.

L'année suivante, la situation ne s'était pas améliorée. Le 20 mai 1578, par acte passé à « *Montault, en la juridiction de Montréal, en Condomois, icelle maison au diocèse d'Auch* », les paroissiens signifient par acte notarié à Me Jean Magalone, recteur de Genens, « *que puys six ou sept ans sont venus à l'église de Geneins, certains prestres prendre possession* », mais qu'ils ne sont pas restés ; « *puys trois ans nont faict fayre le service divin en lesglise de lad. cure, aussi les parrochiens ont demeuré sans se confesser, ou la plus grande partie d'iceux, et quand aulcun en mouroict desd. parrochiens, estoient constraincts le aller enterrer sans faire célébrer le service à ce requis* ». Ils exigent que, s'il n'assure pas lui-même le service, Me Magalone délègue un « *prestre capable qui se tieigne sur le lieu* », faute de quoi, « *ils se fairont servir aux dépens du recteur.* » Ce texte reflète la situation qui prévalait avant les réformes décidées par le concile de Trente entre 1545 et 1563. Le curé ou recteur, titulaire d'une cure, ne résidait généralement pas sur place : il passait une sorte de contrat avec un prêtre, nommé vicaire, qui s'engageait à remplir les fonctions curiales et percevait la dîme, mais devait en reverser une partie au recteur. Dans le cas de Genens, les revenus de la paroisse n'étaient manifestement pas suffisants pour rémunérer à la fois un recteur et un vicaire, quelle que fut la modestie du niveau de vie de ce dernier. Après le concile de Trente, ces pratiques furent peu à peu éliminées et les recteurs obligés de résider dans leur cure. De ce fait, Genens retrouva un desservant, mais certainement pas sa prospérité des XIIe-XIIIe siècles.

Pendant la Révolution, l'église fut laissée à l'abandon mais c'est au début du XIXe siècle qu'elle eut le plus à souffrir. Dans une délibération du 4 juillet 1813, le conseil de fabrique de Montréal constate le mauvais état du bâtiment mais, au lieu de prévoir sa restauration, il le voue à la destruction : « *Considérant, en outre, que l'église de Genens, inutile par sa position et sa vétusté, que partie des matériaux de lad. église se détériorent chaque jour par les intempéries du temps que partie de lad. église est tombée de vétusté et que l'autre partie tomberait infailliblement, l'assemblée a arrêté qu'il serait adressé une pétition à M. le préfet pour être autorisé à utiliser les matériaux de lad. église de Genens pour*

servir aux réparations de l'église principale dud. Montréal. » Cette autorisation obtenue, le pillage des matériaux fut entrepris, mais cela ne suffit pas à satisfaire le conseil de fabrique qui revint à la charge quatre ans plus tard : « *Considérant que les emplacements des églises et cimetières de Lartigue, […] de Genens, dont le gouvernement n'a pas disposé, sont démolies et qu'elles sont supprimées, qu'il n'est pas permis de croire qu'elles seront réédifiées, puisqu'elles sont inutiles par leur position, que l'agriculture y gagnera si ces terrains de bonne qualité sont en culture considérant que d'après les lois, les terrains dont il est question appartiennent à la fabrique et sont mis à sa disposition, arrête que le conseil municipal de cette commune sera invité d'agir de concert avec la fabrique pour obtenir d'aliéner les terrains, pour le prix en provenant être employé aux réparations du clocher [de l'église de Montréal].* » Le conseil de fabrique dut attendre encore dix-sept ans avant que Louis-Philippe signe, le 16 novembre 1834, une ordonnance autorisant la commune de Montréal à vendre aux enchères publiques l'église et le cimetière de Genens. C'est « *Louis de Montaut, ex-Législateur, demeurant dans sa maison de Montaut* » qui s'en porta acquéreur le 2 juin 1835, avec deux autres Montréalais.

Cet extraordinaire personnage, mort le 27 mai 1842, fut enterré dans le chœur de Genens, où se trouve sa pierre tombale. Ses cendres furent ultérieurement transférées au cimetière communal.

LOUIS MARIBON DE MONTAUT

Louis de Montaut, né le 22 octobre 1754 au château de Montaut dans la paroisse de Genens, se prévalait du titre de marquis avant la Révolution. Ses ancêtres se nommaient simplement Maribon, étaient tisserands et vivaient au lieu-dit Garbay, à quelques centaines de mètres de St-Pierre; mais, dès le XVe siècle, une branche de cette famille connut une nette ascension sociale, puis fut anoblie et prit le nom de Maribon de Montaut. Petit-fils et fils d'officiers de dragons, Louis embrassa lui aussi la carrière des armes mais fut sans doute un militaire assez atypique : disposant d'une bibliothèque de plusieurs centaines de volumes, il était un lecteur assidu de Montesquieu, Voltaire et Rousseau. Dès 1789, il démissionna et adopta les idées révolutionnaires avec enthousiasme. Représentant à l'Assemblée législative puis député du Gers à la Convention, il siégea avec les Montagnards, fut membre du comité de sûreté générale et devint l'un des proches de Marat. Le 18 avril 1792, il prit la défense des auteurs des massacres d'Avignon, ce qui lui fut souvent reproché. En août 1792, il présida le club des Jacobins avec Fabre d'Eglantine comme vice-président. Lors du procès de Louis XVI, il fut avec Marat, Chabot et Merlin, du petit nombre de ceux qui s'opposèrent à ce que le roi ait un défenseur, et il prononça une violente diatribe en faveur de la peine de mort sans appel ni sursis, entrainant le vote en ce sens de sept des neuf députés du Gers. Envoyé en mission à l'armée de la Moselle en avril 1793, il reprocha au conseil défensif de Mayence d'avoir rendu cette place sans avoir suffisamment résisté et demanda la punition des officiers et des commissaires responsables. Ses discours à la tribune des Assemblées comme sa correspondance témoignent d'une volonté farouche d'éliminer tous ceux qui lui paraissaient s'opposer à la Révolution, y compris les membres de sa propre famille, comme en témoigne, par exemple, cet extrait de la lettre qu'il adressa le 18 février 1794 au ministre de l'intérieur : « *Je viens, citoyen Ministre, réveiller toute ton attention sur la liste des émigrés […] j'ai vu que le Département du Gers, dont je suis député, est l'un de ceux où les omissions sont peut-être les plus fréquentes.[…] J'ai beau y chercher mes deux frères, ils n'y sont ni sous*

leur vrai nom (Joseph Maribon et Mathieu Maribon) ni sous le nom de Montaut, lieu de leur domicile. Je te somme, au nom de la chose publique, de faire tes derniers efforts pour réparer toutes ces erreurs et notamment celles qu'on a commises pour mes deux frères en les oubliant absolument dans toutes les listes distribuées jusqu'à ce jour. » Le rôle de Louis de Montaut pendant la Terreur parut à Victor Hugo si emblématique qu'il en fit un des personnages de son roman Quatrevingt-treize : « *Il y avait à la Convention un marquis maratiste, Louis de Montaut, celui qui plus tard offrit à la Convention une pendule décimale surmontée du buste de Marat …* ».

Son extrémisme lui valut de solides inimitiés, notamment de la part des Girondins auxquels il ne cessa de s'opposer : ce fut sur sa motion que fut votée l'arrestation de tous ceux qu'accusait le rapport du député Jean-Baptiste Amar. A la suite de la réaction thermidorienne, il fut arrêté le 18 avril 1795. Il échappa à la guillotine mais fut exilé en Guyane, à Sinnamary (le bagne de Cayenne n'existait pas encore). Amnistié le 26 octobre de la même année, il s'installa dans son château de Montaut.

En novembre 1810, il épousa Françoise Louise Thieux-Lagardère, fille d'un de ses amis de Montréal, âgée de 20 ans, alors que lui-même en avait 56 ! De cette union, naquit deux ans plus tard une fille qu'il nomma Amitié, manifestant ainsi sa fidélité aux idéaux révolutionnaires. La chute de l'Empire mit fin à sa tranquillité. Le 12 janvier 1816, la « Chambre introuvable » vota le bannissement des régicides et il dut s'exiler en Suisse, d'abord à Lausanne puis à Bâle. Un heureux hasard a permis de retrouver, en août 2009, dans un meuble ayant appartenu à un ancien notaire de Montréal, 5 des 53 lettres (numérotées !) qu'il écrivit depuis la Suisse à son épouse, qu'il appelle Garderette. Le style du vieux mari énamouré tranche singulièrement sur celui du révolutionnaire enragé : « *Ta lettre et ton portrait sur mon cœur, ma tendre et seule amie je suis sorti de la ville pour savourer en paix dans la solitude des campagnes, et le plaisir de te lire, et celui de te voir, la, me livrant à toute la féerie dont m'ennivre l'amour, mon imagination brulante goutait la félicité parfaite, je te lisais et voyais dans tes regards l'expression que leur demandait ton ament ! Garderette ! chere epouse ! vie de ma vie ! toi dont les sentimens créent et fécondent tous les miens, prands pitié de mon délire voile moi tes plaisirs, comme autre fois tu me voilais tes charmes: si j'ai pu supporter l'hivresse des biens dont tu me donnes la jouissance, ne succomberais-je pas au bonheur de t'ennivrer à mon tour du même sentiment.* » (20 février 1817). Les dernières lettres, en 1821, laissent penser que Garderette ne répondait peut-être pas avec la même ferveur : « *J'ai reçu ta feuille de papier dattée du 14. 9bre Elle est le pendant de celle du 30.8bre que ton père m'a adressé ; sy vous vous êtes donné le mot pour m'affliger vous avés parfaitement rempli vôtre but ; mais n'en parlons plus, tout est fini, je vais partir* », écrit-il le 28 novembre 1821, à la veille de son retour en France. On trouve trace de son passage à Paris le 18 janvier 1822 et il est à Montaut le 7 février. Le 21 août 1833, il marie sa fille Amitié à un avocat, Jean-Baptiste Dauphole, fils d'un ancien Montagnard rallié au bonapartisme et promu baron d'Empire. Le 2 juin 1835, il achète, avec deux autres Montréalais, l'église de Genens.

On n'en saurait pas plus sur la dernière partie de la vie de Louis de Montaut si un médecin parisien, le Dr Poumiès de la Siboutie, n'avait rédigé ses souvenirs, publiés en 1910, où il écrit : « *[…] un homme se présenta devant moi au bureau de bienfaisance pour avoir une consultation gratuite. Cet homme était d'une taille élevée, quoique affaissée par les années ; il me dit être âgé de 86 ans. Il portait encore la tête haute ; sa tenue était pleine de dignité, son langage annonçait quelqu'un d'instruit et de bien élevé. Ses vêtements délabrés dénotaient une profonde misère. Cet homme était Montaut, de la Convention Nationale, qui, pendant la Terreur, prit une part si active à ses sanglantes délibérations. Admis dans sa pauvre demeure pour lui donner des soins, je le trouvai manquant de tout ; il ne se plaignait pas néanmoins et supportait stoïquement sa misère et la perspective d'aller prochainement terminer dans un hospice une vie bien agitée. Je fus assez heureux pour, à son insu, intéresser à son sort un de ses parents riches qui, par mon intermédiaire, lui fit parvenir des secours suffisants. […] Il me contait comment, avec Billaud-Varenne et autres, il avait été déporté à Sinnamary, tous les tourments qu'il y avait éprouvés. Rentré en France, il s'y était vu un objet d'horreur, réprouvé même par sa famille, - Eh bien, me disait-il, j'ai vécu seul au milieu de mes livres. Mes opinions politiques, mes convictions n'ont pas varié. Vous verrez que tout n'est pas fini pour nous et que l'avenir*

nous vengera du passé et du présent. » Le Dr Poumiès place cette rencontre en 1835, ce qui est peu probable puisque, à cette date, Louis de Montaut réside dans son château et achète l'église de Genens. Il avoue, en outre, 86 ans, ce qui nous mène plutôt vers 1840. Pourquoi se trouve-t-il alors à Paris, dans le plus complet dénuement, alors qu'il est toujours propriétaire de Montaut, et que sa femme est toujours vivante ? Quel est ce riche parent qui lui envoie des subsides ? Une telle générosité de la part d'un de ses frères serait admirable ! Ou bien s'agirait-il de son gendre ? Quoi qu'il en soit, Louis rentra à Montréal, mourut deux ans plus tard, le 2 mai 1842, dans son château de Montaut et fut inhumé dans le chœur de l'église de Genens qu'il avait acquise sept ans auparavant.

La vente de Genens ne mit pas fin à l'étrange acharnement de certains Montréalais. L. Mazéret, dans une note de sa communication du 1er octobre 1900 à la Société d'archéologie du Gers, s'interroge : « *Pourquoi encore M. le pro-curé actuel, voulant, dernièrement, consommer l'acte de vandalisme commencé par ses devanciers de 1813, demanda-t-il la permission de démolir l'église à Mme la baronne Lepic, propriétaire du château de Montaut, qui ne le lui permit pas, ce dont nous nous félicitons de toute notre âme.* » Notons que la baronne Lepic, veuve de Charles Philippe 2e baron Lepic, était la petite-fille de Louis de Montaut. C'est donc bien à l'étrange marquis maratiste et à sa descendance que Genens doit, directement ou indirectement, d'avoir évité la destruction. Le sort de ce malheureux édifice paraissait encore tellement incertain au début du XXe que la Société Archéologique du Gers décida que, si l'église devait être un jour démolie, « le bureau de la Société devait se préoccuper de sauver le tympan et les chapiteaux du sanctuaire. » C'est peu après, le 5 décembre 1908, que le chrisme fut classé monument historique.

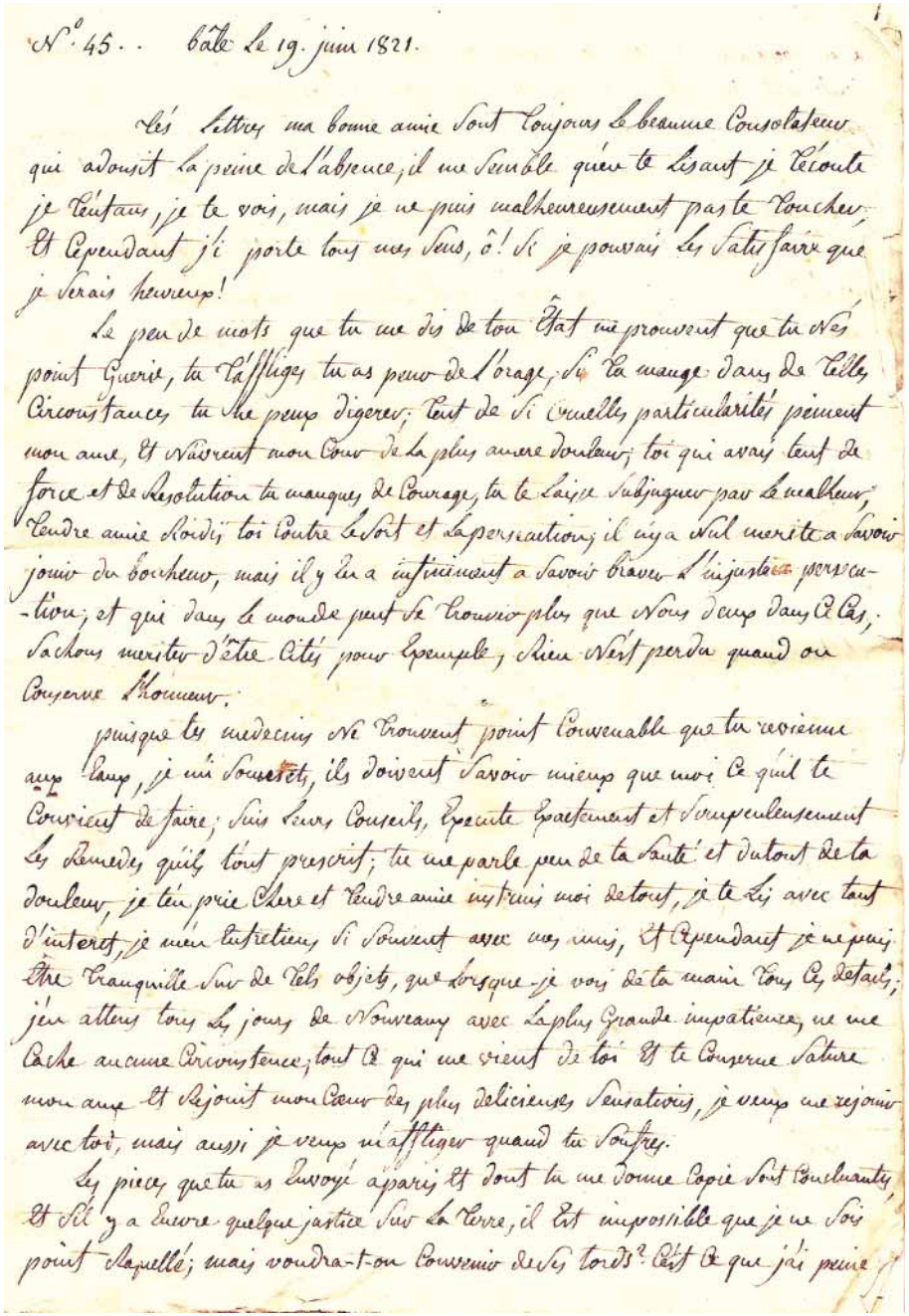

N° 45. Bâle le 19. juin 1821.

Les lettres ma bonne amie sont toujours le beaume consolateur qui adoucit la peine de l'absence, il me semble qu'en te lisant je t'écoute je t'entens, je te vois, mais je ne puis malheureusement pas te toucher. Et cependant j'ai porte tous mes sens, ô! si je pouvais les satisfaire que je serais heureux!

Le peu de mots que tu me dis de ton état me prouvent que tu n'es point guerie, tu t'affliges tu as peur de l'orage, si tu mange dans de telles circonstances tu ne peux digerer; tout de si cruelles particularités peinent mon ame, et navrent mon cœur de la plus amere douleur; toi qui avais tant de force et de resolution tu manques de courage, tu te laisse subjuguer par le malheur, tendre amie soudis toi contre le sort et la persecution; il n'y a vrai merite a savoir jouir du bonheur, mais il y en a infiniment a savoir braver l'injuste persecution; et qui dans le monde peut se vanter plus que nous deux dans ce cas. Sachons meriter d'etre cités pour exemple, rien n'est perdu quand on conserve l'honneur.

puisque tes medecins ne trouvent point convenable que tu revienne aux bains, je m'en soumets, ils doivent savoir mieux que moi ce qui te convient de faire; suis leur conseil, execute exactement et scrupuleusement les remedes qu'ils t'ont prescrit; tu me parle peu de ta santé et du tout de ta douleur, je t'en prie chere et tendre amie instruis moi de tout, je te lis avec tant d'interet, je m'en entretiens si souvent avec mes amis, et cependant je ne puis etre tranquille sur de tels objets, que lorsque je vois de ta main tous ces details; j'en attens tous les jours de nouveaux avec la plus grande impatience, ne me cache aucune circonstance, tout ce qui me vient de toi et te concerne nature mon ame et rejouit mon cœur des plus delicieuses sensations, je veux me rejouir avec toi, mais aussi je veux m'affliger quand tu souffres.

les pieces que tu as envoyé a paris et dont tu me donne copie sont touchantes et s'il y a encore quelque justice sur la terre, il est impossible que je ne sois point appellé; mais voudra-t-on convenir de ses torts? c'est ce que j'ai peine

Première page de la lettre du 19 juin 1821 de Louis de Montaut à "Garderette"

Par la suite, les propriétaires successifs de Genens s'en désintéressèrent. Les restes de l'édifice furent envahis par les broussailles et les ronces tandis que les chênes l'enserraient de plus en plus près. L'un d'eux parvint même à prospérer en plein milieu de la nef, d'autres prirent racine au sommet des murs. Saint-Pierre de Genens sombra dans l'oubli : la carte au 1/50.000, dite « carte d'état-major », la plus précise que publiait alors l'IGN, n'en mentionnait même plus les vestiges dans son édition de 1964. Voici comment un journaliste local relatait en 1969 sa découverte de Genens l'année précédente : « *Il s'agissait bien, en effet, d'une découverte, car de la petite route qui nous avait amenés depuis Montréal, on ne distinguait que le sommet des murs très hauts, au milieu d'un bois de chênes rendu quasi inextricable par un véritable roncier. Arrivés néanmoins jusqu'au pied de ces murs, nous avons été impressionnés par l'importance de cette église romane. À cette époque, il était impossible de découvrir, de voir le moindre détail.* »

C'est Mme Paulette Aragon-Launet qui a sauvé durablement Genens. Après avoir repris les fouilles de la villa Séviac, elle fonda en octobre 1966 l'Association pour la Sauvegarde des Monuments et des Sites de l'Armagnac. Le 21 février 1969, elle acheta l'église de Genens puis obtint son classement comme monument historique par arrêté du 27 décembre 1979. Elle para au plus urgent : débroussaillage, abattage des arbres qui menaçaient l'intégrité des murs, mise en place d'une toiture sur la voûte préservée du chœur, réfection du mur ouest et d'une des arases du mur nord de la nef. Après la mort de Mme Aragon-Launet en 1992, l'association éprouva des difficultés à faire face aux frais entraînés par les chantiers de Séviac et des divers monuments dont elle avait la charge. En mai 2003, elle fit don de Genens à la commune de Montréal.

Genens, il y a plus de 50 ans...

Le maire et le conseil municipal de Montréal eurent à cœur de racheter les erreurs de leurs prédécesseurs du XIXe siècle, mais la charge est lourde si l'on songe que cette commune doit faire face à la restauration, à l'entretien et à la gestion d'un important patrimoine historique qui ne comporte pas moins de sept églises ou chapelles. C'est pour soutenir ses efforts que fut créée, en 2004, l'association « POUR GENENS ».

Depuis lors, il a été procédé au nettoyage du chœur qui était recouvert d'une couche de mousses et lichens noirâtres, à la réfection des arases des murs de la nef et à leur protection par feuilles métalliques, à la signalisation et à la protection du site, etc…

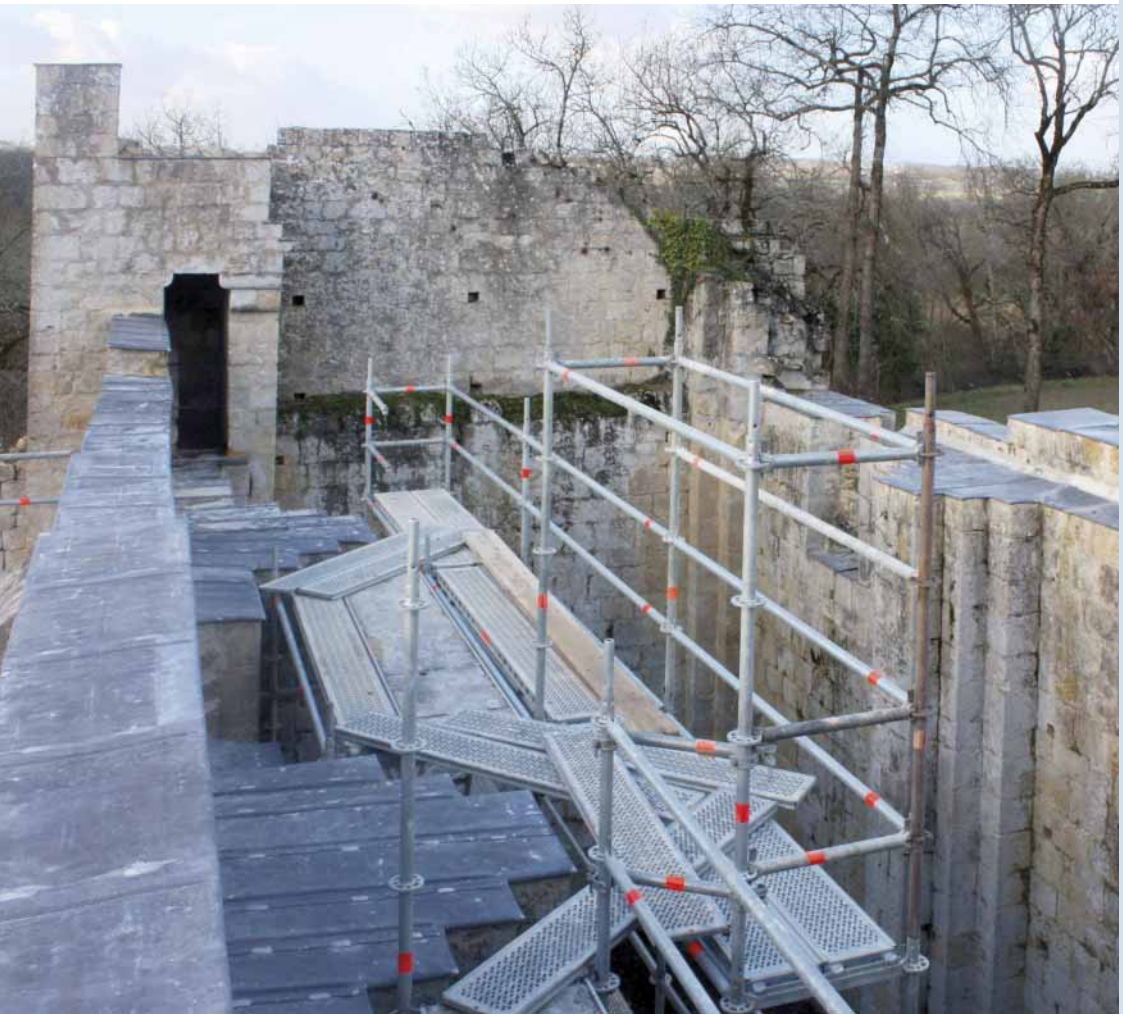

SAINT-PIERRE DE GENENS

(English summary by Mary Walker)

Location: In an ancient oak copse 2km south of Montréal du Gers, this little treasure, considered by experts to be one of the most interesting Romanesque buildings in Gascony, should not be missed.

The church, built in the late 12th C on the site of a Roman Villa, contains three marble Roman columns with Corinthian capitals. The ancient marble tablet used in the tympanum has been superbly carved and this chrism is the masterpiece of the site; classified in 1908 as an historic monument. A Latin inscription beneath it reads, "In truth, this is nothing less than a house of God and the holy door to heaven." Observe, also, the carved rose heads and palm leaves on either side of the south door.

Construction : This simple space made by two adjacent rectangles, one for the nave and one for the sanctuary, now has nave walls lower than those of the sanctuary due to erosion. A square tower in the NW corner contains a stone, newel staircase which once led to the belfry. Metal plates now protect the fabric of the walls from further deterioration, but the robust beauty of the stones remains and the whole has a pure and timeless quality. The beautiful blind arcades of semi-circular arches in the sanctuary, the axial window and the small round oculus window above, all have simplicity of line in the Cistercian spirit.

History : The superb building, whose remains can be seen today, was constructed in the second half of the 12thc, after the earlier church with its parish and tithes had been transferred to the bishop of Auch to become part of the church establish-ment. The period of prosperity and growth which followed did not last long. In 1255, having inherited land from his father-in-law, Alphonse de Poitiers decided to construct a bastide around the dedication of Montréal. During this period land and property was in constant dispute and, while Montréal was attached to the English crown (Treaty of Paris 1258), Genens was dependant on the King of France.

Bastides attracted inhabitants from the countryside into the new towns due to the legal and financial advantages they offered. This development began a long period of decline for Genens. By 1577, after the 3rd Religious War (1569-1570), there was nothing left in the church, all was in ruins from the ravages of

Gabriel de Montgomery and his troops. The parishioners had no priest: no confessor and no services. Throughout the revolution the church was left abandoned and by 1813 the Buildings' Council of Montréal decided to obtain permission to use material from Genens to repair their own damaged collegial church. Permission was granted and the pillage began: the roof was taken off Genens along with other re-usable materials. Eventually, In 1834, Genens was sold at public auction and bought by three residents of Montréal, one of whom was Louis Montaut.

Louis Montaut was born in 1754 at the chateau of Montaut in the parish of Genens. As a soldier, an intellectual and then a revolutionary he obtained positions of considerable authority in these roles. He was chairman of the Jacobin Club and a key player in opposing King Louis' defence at his trial. Eventually he was exiled to Guyana and later released at the amnesty in 1795. He married in Montréal in 1810 and had a daughter, Amitié ('Friend-ship') in 1812. At the fall of the Empire in 1816 he was banished to Switzerland, but released in 1821. He bought the church in 1835 and was buried in it seven years later, in 1842. His extremism earned him enduring enemies: notably the Girondins and members of his own family.

In 1900, permission was still being sought to demolish Genens, but Baroness Lepic, the granddaughter of Montaut, who then owned the chateau of Montaut and the church of Genens, refused the priest permission to touch it.

By 1908, the Archaeological Society of Gers had recognised the historic value of the tympanum and capitals and insisted that they alone should be preserved if the church were to be demolished. In the same year the chrism was classified as an historic monument.

Much neglected, the fabric was eroded by weather and plants and in 1964 the ruined building no longer featured in the IGN edition of 1/50,000 map. It was again overgrown by trees and brambles. Genens was finally saved by Mme Paulette Aragon-Launet following her successful excavations at Seviac. Then, in 1966, she founded the 'Association pour le Sauvegarde des Monuments et des Sites d'Armagnac'. In 1969 she bought the church of Genens and 10 years later obtained its classification as an historic monument. She then proceeded to protect it from further deterioration. After her death in 1992, the Association struggled to maintain Genens, Seviac and the many other monuments it hadacquired. Subsequently, in May 2003, the church was given to the commune of Montréal. There are seven churches /chapels which form its historic heritage and these, too, are a costly endeavour for the Maire and town council.

To help support these efforts, an association was formed in Montréal in 2004, "Pour Genens". Since then it has proceeded to clean the choir, repair the cracks in the walls of the nave and to protect them with metallic plates. A signpost and barrier have been erected to indicate an on-going responsibility for the site by the community.

Forgotten 50 years ago, today the church of St Pierre de Genens is held to be one of the most interesting Romanesque buildings of Gascony. In the Dictionary of the Churches of France, published by Robert Laffont, only the church of Genens is described for the commune of Montréal. Even the collegial of Montréal is ignored. Jean Cabanot, in his volume of the Zodiaque series covering Romanesque Gascony, considers that only 20 buildings deserve a detailed description and Genens is one of them.

Photo : Christophe Cazaubon

Oubliée il y a 50 ans, l'église Saint Pierre de Genens est considérée aujourd'hui comme un des plus intéressants édifices romans de la Gascogne. Dans le « Dictionnaire des Eglises de France » publié par Robert Laffont (1967), seule l'église de Genens est décrite pour la commune de Montréal alors que même la collégiale de la bastide est ignorée. Jean Cabanot, dans le volume que la collection « Zodiaque » consacre à la Gascogne romane, ne retient qu'une vingtaine d'édifices dignes d'une notice détaillée, au nombre desquels figure Genens. De nombreux visiteurs viennent désormais l'admirer.

Concert vocal donné dans l'enceinte de l'église de Genens. Photo Michel Laffargue

Macha Méril, Vice présidente de l'association «Pour Genens» et Jean Brouste

Principales sources

(par ordre chronologique)

Revue de Gascogne tomes 29-32 1888-1891 « Eglises et paroisses d'Armagnac, Eauzan, Gabardan et Albret d'après une enquête de 1546 »

L. Mazéret « L'église de Genens, près Montréal »
Bulletin de la Société archéologique du Gers octobre 1900

Abbé A. Breuils « Montréal »
Bulletin de la Société archéologique du Gers 1er trimestre 1910

Dr. François-Louis Poumies de la Siboutie
« Souvenirs d'un médecin de Paris » Plon 1910

Mary Larrieu « Chapiteaux en marbre antérieurs à l'époque romane dans le Gers » Cahiers archéologiques 1964

Jean Cabanot « Gascogne romane » Zodiaque – La nuit des Temps 1978

Charles Samaran et abbé Gilbert Loubès « Comptes consulaires de Montréal en Condomois (1458-1498) » Bibliothèque Nationale 1979

Edmond-René Labande (sous la direction de)
« Corpus des inscriptions de la France Médiévale » tome 10
« Chrismes du Sud-Ouest » CNRS 1985

Bernadette Mora « Quelques précisions au sujet de Saint-Pierre de Genens »
Bulletin de la Société Archéologique Historique Littéraire et Scientifique du Gers 1988

Atlas des monuments paléochrétiens de la France
(ouvrage collectif) Imprimerie Nationale 1991

Jacques Lapart et alii « Le Gers » Carte archéologique de la Gaule
[nouvelle série] 32 Editions de la Maison des sciences de l'homme 1993

« Les premiers monuments chrétiens de la France »
Tome 2 « Sud-Ouest et Centre»
(Ouvrage collectif) Editions Picard - Ministère de la Culture

Catherine Balmelle « Les demeures aristocratiques d'Aquitaine »
Ausonius – Aquitania 2001

Jean-Luc Boudartchouk et alii « La charte de Nizezius :
encore un faux de l'abbaye de Moissac ? » Annales du Midi 2007

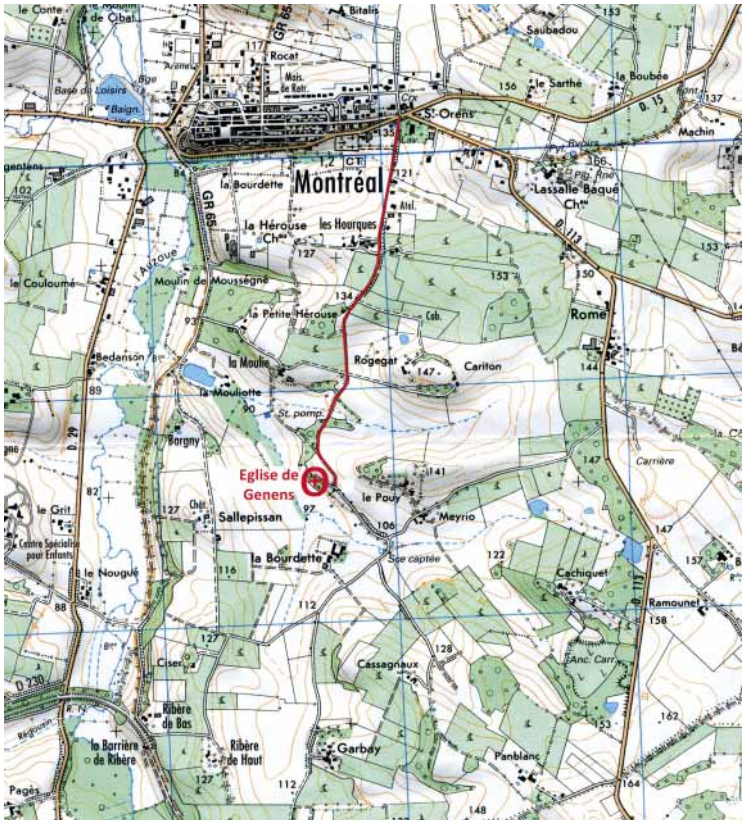

Pour Genens

« Pour Genens »

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : Mairie de Montréal-du-Gers
Créée le 2 septembre 2004 dans le but de contribuer à étudier, sauvegarder et mettre en valeur l'église et le site de Saint-Pierre de Genens

Mise en page & impression : Éditions Feuille à feuilles
46 rue Gambetta - 32100 Condom / Tél. : 05 62 68 19 54

N° ISBN : 978-2-491133-08-5 / Dépôt légal : Février 2021
Édition imprimée en E.U. - janvier 2021

Pour Genens

N° ISBN : 978-2-491133-08-5